

## Avant-propos du Secrétaire d'État canadien aux Sciences, à la Recherche et au Développement, G. Normand



C'est avec plaisir que je me joins à mon homologue, M<sup>me</sup> Edelgard Bulmahn, pour célébrer et commémorer le trentième anniversaire de notre accord bilatéral de coopération scientifique et technique. Depuis la signature de cet accord, le 16 avril 1971, le Canada et l'Allemagne ont noué des liens de coopération scientifique et technique qui s'inscrivent dans la durée et ont été couronnés de succès. Nous oeuvrons ensemble, depuis, pour faire avancer cette coopération, pour en transposer les résultats dans la pratique et pour mettre à profit les occasions ainsi offertes aux deux pays de créer une société du savoir marquée au coin de l'innovation. En collaborant dans le secteur de la recherche et du développement et en faisant davan-

tage appel aux jeunes scientifiques et aux jeunes entrepreneurs qui assurent la relève, nos deux pays continueront d'oeuvrer à améliorer la qualité de la vie, à soutenir la croissance économique à long terme et à créer des emplois bien rémunérés non seulement au Canada et en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays.

L'Honorable Gilbert Normand  
Secrétaire d'Etat (Sciences, Recherche et Développement)